

6 Sélection du système de revêtement

6.1 Charge de corrosion

Dans la norme DIN EN ISO 12944-2, les catégories de corrosivité pour les applications à l'intérieur et à l'extérieur sont définies en fonction des conditions ambiantes.

Dans ce contexte, les catégories de corrosivité C1 à C5-I ou C5-M ainsi que C-X sont définies.

La durée de la protection désigne la durée escomptée jusqu'à la première réparation du système de protection contre la corrosion et est subdivisée comme suit :

Désignation selon la norme EN	Durée de la protection en années
Low (L)	2 - 5
Medium (M)	5 - 15
High (H)	> 15

Éléments à considérer :

Depuis 2008, les abréviations citées entre parenthèses ci-dessus sont appliquées à la désignation anglaise.

Les anciennes désignations « K » pour « kurz »(court) et « L » pour « lang » (long) qui viennent de l'allemand ne devraient plus être utilisées.

La durée de la protection n'est pas une période de garantie.

Si des charges de corrosion particulières sont présentes, nous vous assisterons bien volontiers pour la sélection du système anticorrosion correct.

Des critères de sélection importants sont ici :

- l'influence des sels de déneigement ou des sels marins
- la charge d'humidité
- l'attaque par les produits chimiques
- le rayonnement UV

Pour une utilisation dans le sol ou dans l'eau, aucun système de revêtement de poudre n'est défini dans les normes.



*Clôtures de protection contre le vent à l'aéroport de Mascate/Oman (Source : RSB, Dortmund)
(Proximité de l'océan/désert, revêtement à haute protection contre les intempéries)*